
Numéro de l'intervention: 185-2010
Type d'intervention: **Motion**

Déposée le: 25.10.2010

Déposée par: Leuenberger (Trubschachen, PBD) (porte-parole)
Antener (Langnau i.E., PS)
Bärtschi (Lützelflüh, UDC)
Friedli (Sumiswald, UDF)
Gerber (Gohl, UDC)
Grimm (Burgdorf, Les Verts)
Haldimann (Burgdorf, PBD)
Jenni (Oberburg, PEV)
Kummer (Burgdorf, UDC)
Lemann (Langnau i.E., PS)
Pieren (Burgdorf, UDC)
Reber (Schangnau, UDC)
Sommer (Wynigen, PLR)
Studer (Utzenstorf, PBD)
Zäch (Burgdorf, PS)

Cosignataires: 0

Urgente: Oui 08.11.2010

Date de la réponse: 12.01.2011
Numéro de l'ACE 017
Direction: INS



Création de la Conférence régionale de l'Emmental: modification du périmètre

Le Conseil-exécutif est chargé de laisser sortir les trois communes de Bätterkinden, Hindelbank et Krauchthal de la Sous-conférence de Berne-Mittelland pour l'encouragement des activités culturelles (SCC BM) au 1^{er} janvier 2012.

Développement

Le 17 juin 2007, lors de la votation sur la mise en œuvre de la stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale, le peuple bernois a approuvé à une écrasante majorité la modification de la Constitution cantonale et de la loi sur les communes. Cette votation a ainsi posé les fondements nécessaires à l'introduction des nouvelles conférences régionales. On pouvait notamment lire ceci dans le message du Grand Conseil :

« Pourquoi cette réforme ? - Aujourd'hui déjà, les communes coopèrent dans divers domaines. Mais le système pêche souvent par manque de coordination et d'effets contraignants. Il existe par ailleurs une multitude d'organismes régionaux : dix régions de montagne, huit régions d'aménagement, six conférences régionales des transports, **quatre conférences culturelles régionales**, p. ex. Au lieu d'être concentrées, les ressources des communes sont dispersées. La vue d'ensemble manque ainsi que la définition d'une stratégie commune de résolution des problèmes. **Une simplification radicale des structures régionales est par conséquent nécessaire.** La conférence régionale permettra aux communes de résoudre les grands problèmes en prenant des décisions concertées et

contraignantes. **Elle prendra le relais** de nombreux organismes régionaux qui pourront ainsi être supprimés. »

Les communes de l'arrondissement administratif de l'Emmental se rallient à ces arguments et veulent créer cette conférence régionale au 1^{er} janvier 2012. Lors de la procédure de participation, cette intention a recueilli une franche approbation. Toutes les tâches doivent désormais être également réunies dans une même structure de droit public afin que les intérêts de la population de l'Emmental soient groupés et soutenus, ce qui constitue l'intention des parties.

Conformément à l'article 141, alinéa 1, lettre *b* de la loi sur les communes, l'encouragement des activités culturelles est une tâche obligatoire des conférences régionales. Les communes de l'Emmental sont disposées à assumer ces tâches également en les réunissant. Mais les trois communes emmentaloises de Bätterkinden, Hindelbank et Krauchthal font encore partie de la SCC BM et versent des subventions culturelles aux institutions de la ville de Berne. La période de subvention s'achèvera fin 2011. Pour des raisons incompréhensibles, le 28 octobre 2009, le Conseil-exécutif a scellé cette situation jusqu'en 2015 avec l'ordonnance sur la Sous-conférence de Berne-Mittelland pour l'encouragement des activités culturelles, alors même que l'association « Region Emmental » est en intenses pourparlers avec l'INS et la JCE depuis début 2009.

L'association « Region Emmental » a demandé à ce que les trois communes emmentaloises soient libérées de la SCC BM et qu'elles soient, en toute logique, transférées dans la Conférence régionale de l'Emmental. Le Conseil-exécutif a rejeté cette demande le 7 septembre 2010 pour des raisons financières.

Pour la mise en œuvre de la conférence régionale, il est extrêmement important que le périmètre de la conférence et ses tâches soient clairement délimités et définis dès le début. Si les trois communes doivent faire partie de la Conférence régionale de l'Emmental, alors, en toute logique, elles feront aussi partie de la conférence régionale de l'Emmental pour l'encouragement des activités culturelles. Le grand public ne comprendrait pas qu'il en soit autrement. Corriger furtivement le périmètre serait contraire à la décision populaire et à l'intérêt des communes concernées. La conférence régionale doit impérativement pouvoir démarrer sur de bonnes bases, afin d'éviter une trop grande incertitude et un rejet populaire imminent.

Le Conseil-exécutif ne se rend vraisemblablement pas compte que la Conférence régionale de l'Emmental n'aura une chance que si non seulement ses tâches, mais aussi son périmètre sont clairement définis dès le début. On ne saurait tolérer que, par égard pour la Sous-conférence de Berne-Mittelland pour l'encouragement des activités culturelles, quelques communes doivent rester rattachées à Berne, privant ainsi les institutions culturelles de l'Emmental de ressources financières. C'est pourquoi le Grand Conseil est aujourd'hui chargé d'apporter le poids nécessaire à la décision populaire du 17 juin 2007.

Réponse du Conseil-exécutif

Le 17 juin 2007, le peuple bernois a approuvé la modification de la Constitution cantonale et de la loi sur les communes dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale (SACR). Celle-ci prévoit la création de six conférences régionales devant à l'avenir regrouper l'ensemble des communes du canton de Berne. Les communes de l'arrondissement administratif de l'Emmental se rallient à ces arguments et veulent créer leur conférence régionale au 1^{er} janvier 2012 conformément au périmètre proposé par la SACR. Les communes de Bätterkinden, Hindelbank et Krauchthal font partie de ce périmètre.

Le 28 octobre 2009, le canton de Berne a édicté une ordonnance sur la Sous-conférence de Berne-Mittelland pour l'encouragement des activités culturelles à laquelle les communes de Bätterkinden, Hindelbank et Krauchthal ont été rattachées. Cette ordonnance est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Depuis le printemps 2010, les négociations entre les institutions culturelles financées conjointement (Musée des Beaux-Arts de Berne, Zentrum Paul Klee, Musée Historique de Berne, ainsi que le Konzert Theater Bern issu de la fusion entre le Théâtre municipal de Berne et l'Orchestre symphonique de Berne) et les responsables du financement pour les années 2012 à 2015 sont en cours au sein de la Sous-conférence de Berne-Mittelland pour l'encouragement des activités culturelles (SCC BM). Les parties contractantes ont eu la possibilité de prendre position sur les nouveaux contrats de prestations entre le 16 août et le 30 septembre 2010. Ces derniers ont d'ores et déjà été approuvés par les institutions et sont actuellement entre les mains des responsables du financement pour validation. La conférence régionale de Berne-Mittelland votera les contrats lors de sa séance du 17 mars 2011, la Ville de Berne se prononcera lors de la votation populaire des 14 et 15 mai 2011 et le Conseil-exécutif avant les vacances d'été.

Si les communes de Bätterkinden, Hindelbank et Krauchthal quittaient la SCC BM au 1^{er} janvier 2012, cela donnerait lieu à une perte de 99 060 francs par an pour les institutions culturelles bénéficiant d'un financement conjoint, soit 396 240 francs au total pour la période 2012-2015. Il est ressorti des discussions entre le canton et la SCC BM que ni la commune-siège de Berne, ni les communes périphériques tenues de verser des subventions ne sont prêtes à supporter une telle perte. Lors de sa séance du 7 septembre 2010, le Conseil-exécutif a également refusé de couvrir cette perte.

La création de la Conférence régionale de l'Emmental est à un stade très avancé. Un retard dans les négociations pourrait mener à l'échec de cette création, au grand regret du Conseil exécutif. Cependant, il rejette la demande concrète des motionnaires concernant la sortie des trois communes de la SCC BM.

Proposition : rejet.

Au Grand Conseil